

Les inventaires des notariats de Caumont et Gadagne sont en ligne



ACTUALITÉ DU 22/05/2018

INVENTAIRE

Deux nouveaux instruments de recherche qui s'inscrivent dans la série des inventaires en ligne consacrés au minutier notarial de Vaucluse

Ces nouveaux inventaires traitent des minutiers de Caumont-sur-Durance et de Châteauneuf-de-Gadagne, deux communautés d'habitants relevant du Comtat Venaissin (États pontificaux), érigées en municipalité en 1790, rattachées à la municipalité de canton du Thor de l'an IV à l'an VIII réunies respectivement au canton de Cavaillon et au canton de l'Isle-sur-la-Sorgue en 1800.

Les fonds notariaux y sont présentés par résidences.

Le notariat de Caumont, attesté dès le milieu du XIVe siècle, exerce pour le compte de la Chartreuse de Bonpas. Malgré quelques lacunes le fonds offre une vision continue de l'activité notariale à Caumont et permet de distinguer une véritable dynastie de notaires au XVIIe siècle.

Les premiers registres conservés du notariat de Châteauneuf-de-Gadagne, dit à l'origine Châteauneuf-Giraud l'Amic, puis Gadagne, remontent aussi à la fin du XIVe siècle mais n'offrent pas la même continuité chronologique avant la fin du XVIe. Signe de prospérité de la communauté, dans les vingt dernières années du XVIIe siècle trois notaires y exercent simultanément. La Révolution marque un arrêt brutal du notariat de Gadagne, brièvement repris dans le premier quart du XIXe siècle pour être finalement réuni à celui du Thor.

Les seings manuels, signatures et mentions des notaires sont numérisés, accessibles en ligne au niveau du nom de chacun d'entre eux, comme les répertoires et tables générales qui renvoient aux registres consultables en salle de lecture des archives départementales.

[Accéder à l'inventaire du minutier de Caumont-sur-Durance](#)

[Accéder à l'inventaire du minutier de Châteauneuf-de-Gadagne](#)